

Rapport d'orientation du Président, Dominique DAVY

Futuroscope de Poitiers, le 19 novembre 2015

Je renouvelle mes remerciements à Vincent Cattoir, Yves Millemann et à Hervé Baudet pour leurs contributions importantes à l'intérêt de notre matinée sur le thème de la santé animale au service de la lutte contre l'antibiorésistance qui doit nous mobiliser tous. Je remercie également Philippe Schmidely pour la préparation de l'intervention qu'il n'a pas pu vous présenter. Je ne doute pas que cette table ronde contribuera à ce que notre réseau se mobilise plus et mieux encore sur la prévention santé dans les élevages.

Une année plus que difficile pour l'élevage

Dans la continuation de la fin d'année 2014, 2015 est une année extrêmement difficile pour les éleveurs. Leur situation, qu'ils soient laitiers ou allaitants, est extrêmement préoccupante avec la conjonction de prix trop bas, de production fourragère et herbagère pénalisée par la sécheresse et de prix des aliments toujours élevés. Les trésoreries sont au plus bas et les manifestations depuis cet été montrent, par leur nombre, par l'importance de la mobilisation et parfois par leur violence, l'importance du désarroi et de la colère des éleveurs.

Les revenus seront très dégradés quand ils ne seront pas négatifs, la trésorerie et les difficultés de paiement des éleveurs sont là pour en témoigner.

C'est vrai en allaitant où les revenus sont au plus bas avec des cours trop longtemps trop faibles, des charges toujours élevées et des aides PAC qui baissent pour la plupart des éleveurs. La FCO est venue aggraver les effets d'une crise qui devient structurelle en perturbant le marché des broutards qui s'annonçait pourtant plutôt bien.

C'est vrai pour les producteurs de lait de vache qui vivent une crise inédite par sa durée. Les prix ne se sont pas effondrés comme en 2009 mais, restant longtemps à un niveau trop faible, ils sapent le moral des éleveurs qui, même si les perspectives de moyen et long terme sont rassurantes, doutent de la capacité ou de la volonté de leur filière de rémunérer correctement leur travail. Et pourtant, les résultats des entreprises montrent que cette filière dégage de la valeur ajoutée !

C'est un peu moins vrai pour les producteurs de lait de chèvre avec un prix un peu supérieur à celui des années précédentes et des charges en légère baisse mais qui restent très au-dessus du niveau de 2010. Cependant, il semble que la filière n'ait pas retenu les leçons des crises

précédentes en encourageant les producteurs à produire plus ou à s'installer sans engagement sur le moyen et long terme

Le contrôle de performances, pilier de la création de progrès génétique

L'arrivée de concurrents

Le cadre réglementaire français du contrôle de performances est condamné par l'arrivée, en 2018, du règlement zootechnique européen.

Alors que rien ne l'y contraignait, le ministère a mis en place cette année une concurrence entre les acteurs du service public de contrôle de performances.

Nous avons eu l'occasion, ici même, de dire tout le mal que nous pensions de cette initiative. Ceci étant, la concurrence existe et nous ne la craignons pas dès lors qu'elle est loyale.

Des Chambres d'agriculture ont fait le choix de se positionner en concurrence des ECEL historiques. Les difficultés de relations locales peuvent permettre de le comprendre. Il n'en demeure pas moins que cela représente un très mauvais signal adressé aux éleveurs sur la capacité de leurs organisations de mobiliser, en cohérence, leurs forces à leur service. Sans compter que cela suppose des investissements non négligeables, en compétences et en matériels, réalisés avec de l'argent public, avec une perspective de retour sur investissement improbable à une période où les budgets des Chambres sont extrêmement compliqués.

Deux opérateurs privés ont été agréés pour la filière Bovins Lait. Ils ont en commun de chercher, par le contrôle laitier officiel, à développer leur activité de conseil. L'un d'eux, la société, Audit Elevage, agit avec ses propres forces et exerce semble-t-il une concurrence loyale avec le souci de respecter le cahier des charges du ministère. L'autre apparaît comme un consortium de vétérinaires ayant recours à un logiciel et à un laboratoire communs. La qualité des données qu'ils entrent dans le SIG ne semble pas, si l'on en croit le discours qu'ils tiennent aux éleveurs, être leur préoccupation majeure. Leur objectif est clair : ils veulent développer leur activité de conseil, largement financée par la vente de médicaments, en proposant un service de contrôle laitier « low cost ». Et pour pratiquer des prix bas, ils semblent prêts à faire l'économie des charges que nous assumons pour respecter le référentiel qualité de FGE.

Ces assertions sont bien sûr à étayer mais nous ne sommes pas rassurés de savoir que la responsabilité de vérifier que ces opérateurs respectent le cahier des charges et leurs engagement revient aux préfets. Nous craignons que ces services déconcentrés de l'Etat, par manque de compétences et de moyens, n'exercent pas leur pouvoir de contrôle.

Accessoirement, sur pression du ministère, ces opérateurs privés apportent leurs données dans le SIG directement au CTIG dont ce n'est clairement pas la mission. Sur ce point, l'INRA n'ayant pas transmis d'écrit sur le service rendu, nous n'avons aucune garantie à ce jour que cela se passe dans le respect de la loyauté de la concurrence.

Je disais que nous ne craignons pas la concurrence "dès lors qu'elle est loyale". Vous comprenez que nous doutons de cette loyauté et que nous ne manquerons pas, si nos doutes se confirment, de les faire valoir auprès des services appropriés de l'état.

Le dispositif génétique au risque du règlement zootechnique

Les tensions nées d'une mise en concurrence très inopportune pour l'exercice d'un service public condamné ne doivent pas nous faire perdre de vue l'essentiel. Au plus tard en 2018, le Règlement zootechnique européen s'appliquera et le contrôle de performances comme les évaluations génétiques seront de la seule responsabilité des Breed Societies (BS). Je dis "au plus tard" car nous ne pouvons pas exclure aujourd'hui que des BS nouvellement créées puissent être agréées et agir avant la fin de la période de transition.

La cartographie des BS n'est pas encore connue. FCEL et ses entreprises sont mobilisées pour contribuer à sa définition. Notre position est sans ambiguïté : nous militons pour que la France se dote d'une seule BS par race pour porter haut la génétique "made in France" tout en permettant, dans les grandes races, la conduite de schémas de sélection différenciés et complémentaires.

Il est trop tôt pour savoir si, au sein des grandes races, les schémas de sélection conserveront un back-office commun en termes d'ingénierie, de système d'information, de données et d'évaluation. Il est trop tôt également pour savoir si les BS dans ces grandes races auront le souci de mettre leur ingénierie et leur back-office au service des races à plus faible effectif. A travers de ces questions, c'est bien celles du devenir du DGF et de la mutualisation de moyens entre espèces et entre races qui sont posées. Pour notre part, nous sommes clairement pour le maintien d'un socle commun tout en sachant qu'il faut, pour le définir et le faire vivre, une gouvernance et des moyens.

Un audit commandité par la CNE doit faire l'analyse de ce DGF, et permettre de dégager des pistes d'évolution. Les premières conclusions sont attendues pour cette fin d'année. Elles ouvriront la voie aux réflexions et aux décisions professionnelles sur le devenir de ce DGF, de son interprofession FGE et du financement apporté par le FNE dans une perspective, hélas très prévisible, de réduction des apports financiers de l'état.

Ce contexte pousse tous les acteurs à se questionner sur le devenir de la structuration nationale des familles professionnelles. FCEL a, pour sa part, conduit une réflexion sur son devenir. J'y reviendrai.

Le contrôle de performances

Les BS, qui devront mettre en place le contrôle de performances devront le faire soit par elles-mêmes soit en le confiant à des opérateurs agréés de leur choix.

Notre ancrage dans les élevages, notre engagement dans le SMQ, notre capacité d'innovation pour simplifier le recueil des données et pour en créer de nouvelles, et notre capacité à valoriser dans les élevages les données collectées nous permettront à l'évidence d'être des alliés stratégiques incontournables de chaque BS et de chacune des entreprises de sélection.

Au sein de ces alliances, le modèle économique de l'apport de données devra être défini. Chacun s'accorde à dire que les éleveurs qui investissent dans de la création de données pour en faire bénéficier la collectivité doivent obtenir un retour sur leur investissement. Faute de quoi, la génomique aidant, ils seront de plus en plus nombreux à se comporter en simples consommateurs de génétique, au risque d'affaiblir les populations de référence.

Depuis l'arrêt du testage, nous n'avons pas su réinventer un système d'encouragement des éleveurs à jouer collectif ni mettre en place une organisation permettant de partager la valeur

créée par le dispositif dans le respect de la chaîne de valeur. La question n'est pas facile mais souvenons-nous de la citation de Sénèque : "Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles". **Alors osons !**

Ceci étant, nous avons aujourd'hui la responsabilité de réinventer ce que l'on nomme le contrôle de performances et qu'il serait préférable de nommer le recueil de données. Les éleveurs nous y poussent de plusieurs manières :

- ils sont moins spontanément enclins à concourir à une œuvre collective et à supporter les contraintes et les coûts induits par les exigences de la valorisation collective,
- ils cherchent à limiter leur coût de contrôle pour les performances historiques recueillies ponctuellement au profit d'une création de données permanentes utiles en continu à la conduite de leur élevage; c'est ainsi que nous arrivons au terme de notre modèle économique historique; la stratégie "low cost" de nos concurrents accentue ce phénomène,
- ils sont en recherche d'indicateurs de pilotage de leur troupeau qui soient de plus en plus nombreux et précis, qui soient disponibles au moment où ils en ont besoin et, pour certains d'entre eux, pour les seuls animaux pour lesquels ils en ont besoin.

Nous ne pourrions réinventer ce recueil de données, et leur valorisation individuelle et collective, que grâce à nos innovations avec un renforcement de nos actions de R&D.

Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions donner aux éleveurs à la fois l'envie et l'intérêt de continuer à travailler avec nos entreprises et qu'ils nous permettraient d'accéder à leurs données pour les gérer et les valoriser individuellement et collectivement.

A défaut, les éleveurs généreront des données non valorisables par la génétique.

L'enjeu du Conseil en élevage

Si l'actualité autour de la génétique m'a conduit à y consacrer une longue première partie de ce rapport, elle ne nous fait pas oublier l'enjeu du conseil aux éleveurs et de leur accompagnement.

Dans le contexte économique difficile que je rappelais en introduction, nous savons bien que tous les éleveurs ne s'en sortent pas de la même manière. Dans la crise que nous connaissons, leur situation dépend bien sûr de leur système de production, et des aléas de la météo. Elle dépend aussi du stade où ils en sont de leurs investissements mais elle dépend surtout de l'efficacité économique de leur gestion technique et technico-économique.

Maîtriser sa gestion technique et économique suppose, pour chacun des multiples facteurs de production, de disposer de l'ensemble des informations pertinentes et de les mettre au service d'une approche globale de son atelier, appréhendé comme une composante de son exploitation. Notre conviction est que, pour y parvenir, il est utile d'être bien accompagné dans ses choix de gestion, dans ses projets et de pouvoir faire appel à des experts dans les domaines cruciaux.

Force est de constater que trop d'éleveurs font insuffisamment appel à des conseillers et que l'ensemble des organisations professionnelles devraient se donner le défi d'aller apporter du conseil auprès des éleveurs qui n'en ont pas encore perçu le besoin. Nous savons qu'ils sont nombreux dans la filière allaitante mais aussi parmi les producteurs de lait de vache et de chèvre. Force est de constater également qu'il est plus facile de se livrer à une concurrence auprès de ceux qui sont en demande de conseil.

Que les entreprises Conseil Elevage et Bovins Croissance soient une ressource d'accompagnants et d'experts est l'ambition de notre réseau. Réseau qui doit être en capacité d'apporter à tous les éleveurs, sur l'ensemble du territoire national, un service de qualité dans les domaines clés de l'exploitation. C'est le sens de la démarche Qualité Conseil qui vous a été présentée ce matin.

Dans les zones de forte densité d'élevage, nos entreprises se dotent des compétences permettant à la fois de nourrir les conseillers et de mobiliser les experts utiles. Dans ces zones, l'offre de conseil est importante, emportant son lot de concurrence qui stimule mais aussi de complémentarité qui renforce

Mais il n'y a pas, et il y aura de moins en moins, de zone de forte densité d'élevage.

Dans les zones de plus faibles densité, le risque de carence de compétences est bien réel et il est impératif de développer la solidarité entre nos organisations pour qu'elles unissent leurs forces et pour que, partout en France, les éleveurs puissent disposer d'une offre performante de conseil de la part des organisations professionnelles est également notre ambition. C'est indispensable pour qu'ils puissent avoir recours à des conseils objectifs non biaisés.

Les producteurs ne manquent pas d'offre de conseil "gratuits" par leurs fournisseurs dont il est facile de voir qu'ils ne poursuivent pas que l'intérêt de l'éleveur. Nous savons bien que cette gratuité à un coût induit par le souci du conseiller de développer son chiffre d'affaire.

Certaines coopératives polyvalentes se positionnent de plus en plus clairement sur le conseil, au nom d'un objectif de compétitivité de la filière. Nous pensons qu'il n'est pas sain d'être conseillé par son acheteur ou par son fournisseur.

Ne vous méprenez pas, la compétitivité des filières nous tient à cœur. Au service des éleveurs, nous inscrivons bien sûr notre action en leur sein. Nous le démontrons notamment dans la filière laitière par notre engagement dans le Pacte Laitier de la FNPL, par notre mobilisation dans les actions initiées par le CNIEL tant sur les mammites que sur l'observatoire de l'alimentation ou sur le plan bas carbone.

L'enjeu de nos ressources humaines

Nous savons que, dans nos entreprises de services, ce sont les femmes et les hommes qui en font la valeur et que, pour relever les défis qui sont les nôtres, nous pouvons compter sur l'engagement, la compétence et la capacité d'adaptation de tous, tant dans le domaine du recueil de données que dans celui du conseil.

Nous savons aussi que nos métiers, comme nos organisations, vont changer fortement dans les années qui viennent.

Avec les organisations syndicales, nous avons réalisé un travail de prospective qui a mobilisé notre Conseil d'administration et, hier, notre Assemblée générale. Je tiens ici à les remercier pour leur engagement et pour la qualité du travail réalisé.

A partir de la vision dégagée, nous allons pouvoir envisager en Commission paritaire la manière dont nous pouvons faciliter la conduite des évolutions dans les entreprises en adaptant notre cadre conventionnel et en accompagnant au mieux l'évolution des compétences et des emplois.

La stratégie d'alliance de FCEL

J'évoquais tout à l'heure, à propos des nécessaires évolutions du Dispositif Génétique, la nécessité de se questionner sur le devenir de la structuration nationale des familles professionnelles. FCEL a, pour sa part, conduit une réflexion sur son devenir.

Considérant l'importance de l'activité de conseil des ECEL et OBC et de la nécessité impérieuse de la développer, nous avons fait le choix de maintenir une fédération de Conseil en Elevage :

- autonome et forte, politiquement et financièrement, avec un directeur à temps plein,
- à la tête d'un réseau au service des éleveurs et, pour eux, au service de leurs filières.

Ce choix va de pair avec la volonté de développer des alliances fortes au service de la génétique "pour et par" les éleveurs comme au service d'une offre professionnelle de conseils objectifs et indépendants.

Nous avons trouvé la même volonté auprès du Conseil d'administration d'Allice et avons engagé ensemble des échanges approfondis qui, nous n'en doutons pas, aboutiront dans différents domaines stratégiques pour nos deux familles. Des décisions de mise en œuvre de partenariats renforcés devraient pouvoir être prises prochainement.

Nous avons parallèlement ouvert des discussions avec l'APCA avec l'ambition d'exprimer ensemble une affirmation politique sur les enjeux du Conseil et de la coopération locale. Nous souhaitons également définir des projets de partenariats nationaux même si, la nature et l'essence de nos organisations, une fédération d'élevage et une assemblée consulaire d'agriculture ne s'y prêtent pas pleinement.

Voilà ce que je voulais vous dire à la fois de notre environnement, des défis qui sont les nôtres et des orientations de notre fédération.

Je vous remercie pour votre participation à nos travaux. Je remercie l'ensemble des responsables qui se mobilisent et consacrent de leur temps pour participer à la gouvernance et au dynamisme de notre fédération. Je n'oublie pas l'équipe de nos collaborateurs de FCEL qui donnent le meilleur d'eux-mêmes à votre service.

Je vous invite à partager un déjeuner avant de reprendre la route ou le train !

Merci de votre attention.

Dominique DAVY,
Président de France Conseil Elevage